

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2019

Aujourd'hui, mardi dix septembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : ASFAUX Michel - BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Claudie - BOY Fernand - CAPMAU Jean-Claude - CAVALIER Sylvie - CHASTANET Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - COUDERC Nicole - FAGES Pierre - FOUILLAC Michel - GLORIEUX Philippe - HENNEBICQ Didier - LABORIE Francis - LACAM André - LAFAGE Gérard - LANDAS Jean-Yves - LANDES Daniel - LAPORTE Marie-Thérèse - LARRIBE Christophe - LAVERGNE Jean-Jacques - LEGROS Patrick - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel - POUARD Sylvie - RODRIGUES Arlette - ROISIN Patrick - ROUGIÉ Marie-Noëlle - ROUSSILHES André - SALACROUP Suzanne - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : ARNAL Francis - ROUAULT Marie-Rose.

Étaient absents représentés :

ASFAUX Guy (représenté par LAFAGE Gérard)
LAPORTE Nathalie (représentée par FAGES Pierre)
SOULHOL Christian (représenté par MONTBERTRAND Michel)

Étaient absents : BOISSIÈRE Kévin - CALHIOL Marie-Laurence - DAVAL Laurent - GOUZOU Pascal - ISSERTES Noémie - LAVERGNE Michel - SALGUES Gérard.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h45.

Présents : 35	Excusés : 2	Absents : 7	Procurations : 3
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Secrétaire de séance : BOY Claudie

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2019
2. Présentation de l'avant-projet d'hôtellerie de plein air au lac du Tolerme
3. Révision du tarif des repas de la cantine scolaire au 1er octobre 2019
4. Projet d'adressage sur la commune
5. Renouvellement de l'éclairage public de la commune
6. Opération cœur de village de Sousceyrac
7. Fonds de concours CAUVALDOR pour les projets de la salle des fêtes de Sousceyrac et du mur du cimetière de Pontverny
8. Adoption du R.P.Q.S. de l'assainissement collectif 2018
9. Décisions modificatives

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUILLET 2019 :

Approuvé à l'unanimité

2° PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET D'HOTELLERIE DE PLEIN AIR AU LAC DU TOLERME :

Pas de décision sur ce sujet.

3° RÉVISION DU TARIF DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE AU 1ER OCTOBRE 2019 :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 4,10 € le repas (inchangée depuis 2017).

4° PROJET D'ADRESSAGE SUR LA COMMUNE :

Approuvé à l'unanimité pour l'ensemble des hameaux du territoire sauf le bourg de Sousceyrac, déjà effectué.

5° RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE :

Approuvé à l'unanimité sur le principe de participation financière à ce projet qui concerne uniquement les cinq centres-bourgs.

6° OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE DE SOUSCEYRAC :

Mme Claudie BOY s'abstient.

Approuvée à l'unanimité des membres votants : sollicitation de la communauté de communes CAUVALDOR pour la 3^{ème} tranche qui concerne la place des Condamines, la partie haute vers le Crédit Agricole et la rue d'Aurillac jusqu'à la rue des Tilleuls.

7° FONDS DE CONCOURS CAUVALDOR POUR LES PROJETS DE LA SALLE DES FÊTES DE SOUSCEYRAC ET DU MUR DU CIMETIÈRE DE PONTVERNY :

Approuvés à l'unanimité pour accepter ces aides :

Montants alloués : 50 000 € pour la salle des fêtes et 3 000 € pour le mur du cimetière de Pontverny.

8° APPROBATION DU R.P.Q.S. DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018 :

Approuvé à l'unanimité.

9° DÉCISION MODIFICATIVE :

Approuvée à l'unanimité sur le budget général (versement du fonds de péréquation des ressources communales).

Départ de M. Michel BOUCHARA à 23h10.

Présents : 34	Excusés : 2	Absents : 8	Procurations : 3
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 12 septembre 2019
Le Maire
Francis LABORIE

